



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 juillet 2010
D - 20100408

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/07/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 juillet Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, (quitte la séance de 15 h 50 à 16 h 50) M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (présent jusqu'à 16 h 40), Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Fabien ROBERT, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES, Mme Constance MOLLAT, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Muséum d'Histoire Naturelle. Rénovation et mise en sécurité.
Approbation de l'APD relatif au bâtiment Hôtel Lisleferme.
Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre. Autorisation.**

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 20070395 du 9 juillet 2007, un marché de maîtrise d'oeuvre d'un montant de 1 138 467,35 € H.T. a été confié au groupement BASALT Architecture / DIE WERFT Muséographie et Médias / COPLAN / IMPEDANCE pour la rénovation du Muséum d'Histoire Naturelle et d'une partie du bâtiment « jardin Botanique » sur la base d'une estimation prévisionnelle globale de travaux d'un montant de 7 018 500,00 € HT valeur mars 2007.

Par délibération n° 20080512 du 29 septembre 2008, l'Avant Projet Détaillé relatif au bâtiment « Jardin Botanique » accueillant en première phase l'administration du Muséum a été validé au montant de 702 900,00 € HT valeur mars 2008 soit 658 853,36 € HT valeur marché mars 2007.

Le maître d'oeuvre a remis l'Avant Projet Définitif relatif au bâtiment « Hôtel Lisleferme » accueillant la partie Musée du projet. Le contenu répond aux spécifications du programme assorti d'un certain nombre de compléments justifiés comme suit :

Reprise de structures en sous oeuvre afin de tenir compte de la présence de la nappe et des réseaux publics enterrés cheminant à proximité du projet
Protection du sous-sol vis-à-vis des risques d'inondation
Amélioration énergétique : isolation renforcée, mise en place de panneaux photovoltaïques et récupération de calories sur réseaux d'assainissement
Aménagements spécifiques de la scénographie afin d'améliorer l'accueil des handicapés

Le coût du projet « Hôtel Lisleferme » intégrant ces nouveaux éléments est porté à 7 822 089,71 € HT (valeur mars 2007) dont 5 180 590,26 € HT pour le bâtiment et 2 641 499,45 € HT pour la muséographie

Le coût global du projet « jardin botanique » et « Hôtel Lisleferme » est alors de

8 480 943,07 € HT – valeur mars 2007 soit + 20,84 % par rapport au coût prévisionnel initial.

Enfin, le marché de maîtrise d'oeuvre doit être modifié dans les conditions suivantes :

	Montant en € HT
Montant du marché initial	1 138 467,35
Montant Avenant n° 1	20 486,24
Montant du présent avenant	176 730,45
Nouveau montant du marché HT	1 335 684,04

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

approuver l'Avant Projet Définitif relatif au bâtiment « Hôtel Lisleferme » validé par les services compétents pour un montant global de 8 480 943,07 € HT.
autoriser Monsieur le Maire après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres à signer l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre,

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération en cours, rubrique 322, article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 juillet 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

